



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 24 avril 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Informations diverses

Le président Gérard Turpeau :

- montre les jetons qui ont été achetés avec le logo de l'association imprimé dessus. Ils serviront de monnaie d'échange lors des manifestations ;
- insiste sur les règles de sécurité concernant la fermeture des portes et portail lors de l'utilisation des locaux municipaux et le respect à avoir concernant la consommation électrique dont le coût a subi une très forte augmentation ;
- rappelle que les mercredi 1^{er} mai et vendredi 28 juin le Gros Buisson sera respectivement utilisés par VO2 et les parents d'élèves et que les sections de B.A concernées devront s'organiser pour libérer les locaux ;
- donne lecture des 7 règles du contrat d'engagement républicain que l'association a signé. Ce document est joint à toutes demandes de subvention et doit être respecté par l'ensemble des adhérents de B.A.

Contrat d'assurance

- L'association est assurée auprès de la MAIF pour l'ensemble de ses 447 adhérents au montant de 1935 € l'année.
Le président a interrogé plusieurs autres assurances pour essayer de trouver un contrat moins cher avec toutefois de bonnes garanties. Le crédit mutuel, qui est la banque de l'association, ne souhaite pas nous assurer et la MACIF propose une assurance annuelle au montant de 1098 €.
- Nous pensons donc migrer vers la MACIF (le président va continuer à démarcher d'autres assurances) mais nous devons attendre la date anniversaire de notre contrat en fin de cette année. La différence de coût vient du fait que la MACIF assure les adhérents des sections loisirs et culture à un tarif différent des sections sportives car elles ne comportent pas les mêmes risques. De plus, certaines sections affiliées à des fédérations ou certains intervenants rémunérés ont déjà leur propre assurance ce qui éviterait de payer deux fois pour la même couverture.

Par conséquent, le conseil d'administration a pris la délibération de demander à chaque rentrée de septembre, à tous les intervenants rémunérés de fournir les diplômes se rapportant à l'enseignement qu'il donne, une attestation sur l'honneur indiquant qu'ils sont à jour de leurs cotisations sociales et attestation d'assurance s'ils sont concernés. Ces documents seront fournis au besoin à l'assureur et à leur demande expresse. Ils seront de plus une garantie pour les adhérents du sérieux des intervenants.

Point sur les sondages

- Le nombre important de personnes intéressées par la sortie au parc oriental de MAULEVRIER a permis de concrétiser ce projet. 57 personnes iront visiter le parc le vendredi 3 mai prochain.
- S'agissant du zoo de Beauval, là encore un nombre important de personnes a répondu être intéressées. La sortie aura donc lieu le vendredi 20 septembre 2024 au tarif de 70€ pour les

adhérents et 75€ pour les non-adhérents. Le repas n'est pas compris dans ces tarifs. Le départ serait à partir de Bessines à 6h15 avec un retour vers 21h.

- Un courrier va être adressé directement aux personnes qui avaient répondu au sondage pour savoir si elles souhaitent s'inscrire définitivement et un appel pour combler les places restantes sera fait à tous les adhérents.
- 14 personnes ont répondu qu'elles étaient intéressées par les sorties vélo. Les noms vont être communiqués à Eric Beauné qui va animer cette section. Les renseignements concernant les dates et parcours prévues seront communiqués sur le site internet et facebook pour que d'autres personnes intéressées puissent éventuellement rejoindre le groupe.

Journée du 30 juin 2024

Suite au compte rendu de la réunion de la commission chargée de faire des propositions concernant cette journée, le conseil d'administration a arrêté plusieurs décisions :

- randonnée pédestre ouverte à tous gratuitement : pas besoin de s'inscrire ;
- coût des repas à 12 € (eau et pain compris). Vin non inclus. Le coût de revient du repas a été estimé à 9 € auquel il faut rajouter d'autres frais (location camion frigorifique, nappes, serviettes...) ce qui explique le tarif retenu.
- prévoir un menu avec un produit végétarien à la place de la viande
- menu définitif : Sangria blanche, salade composée, melon, andouille ou jambon de vendée ou saucisse végé, mojettes, fromage, tartelettes aux fruits, café.
- vente de boissons (jus de fruits, bières.....)

Communication : le bulletin d'inscription joint sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Bessines (voir avec Monique Guyon qui a proposé une personne pour la distribution sur Bessines), mis en ligne sur le site et FB, diffusé dans les commerces et la presse.

Inscriptions : les bulletins d'inscription devront être accompagnés du chèque de règlement et déposés à la mairie ou auprès d'un responsable de B.A avant le 7 juin 2024 pour avoir suffisamment de temps pour organiser l'intendance.

Réglementation : s'agissant d'une randonnée non chronométrée, ni d'une compétition et rassemblant moins de 1000 participants, la réglementation en matière de sécurité est allégée. Il n'y a notamment pas besoin de signaleurs sur le parcours. Toutefois, si des bénévoles veulent se placer aux 3 intersections prévues avec la RD3, ils seront les bienvenus. Il est tout de même prévu de récupérer auprès de la mairie des panneaux de signalisation. Le président fournira les documents à la mairie. Jeannette Baranger contactera la MAIF pour déclarer cette manifestation fin mai.

Animation : nous rappelons que le but de cette journée est de réunir les membres de B.A dans un temps convivial et d'y associer des non-adhérents pour faire connaître notre association à commencer dans la commune de Bessines.

Aussi, dans le dernier compte rendu de C.A il avait été demandé aux responsables de section de confirmer leur présence pour le 30 juin et d'indiquer s'ils pourraient faire des démonstrations (badminton, baseball, danse...) ou présenter leur travail (broderie, couture, loisirs créatifs...) et leur activité (atelier informatique, pétanque...). Ils auraient été ensuite associés à la commission du 3 avril pour prévoir un planning pour le 30 juin. Seule la section Qi Gong s'est manifestée et la section travaux manuels a dit qu'elle pourrait présenter quelques modèles de travaux effectués.

- Anne-Sophie Libon (sophrologie) se propose de solliciter à nouveau les sections de B.A pour essayer de monter un programme d'animation.
- La section vélo pourrait profiter de cette journée pour faire une sortie pour ceux qui ne souhaitent pas marcher ?

A FAIRE

- Gérard va voir avec les parents d'élèves s'il est possible d'utiliser le matériel déjà mis en place le 28 juin au Gros Buisson. En fonction de ce qu'il manque, Gérard, Philippe, Jean-Charles et Alain iront récupérer à 14h, samedi 29 juin, des tables et bancs.
- Gérard : réservation du camion auprès de la mairie ainsi que du matériel auprès du comité des fêtes
- Alain voit pour récupérer auprès du comité : gamelles, gastronomes, plancha, 3 rallonges électriques, percolateur
- Autres planchas fournies par Patrice, Gérard et Marie-Christine en fonction des besoins
- Sono : Gilbert
- Patrice intendance + camion frigo. En fonction du nombre de repas à préparer, des bénévoles (Yves, Louissette, Marie-Christine, Jacques) aideront à la cuisine.

**Pour faire le point et avancer sur la journée du 30 juin,
une réunion est prévue le mercredi 5 juin à 17h au Gros Buisson
(ce n'est pas un conseil d'administration)**

**Toutes les personnes impliquées dans cette manifestation
sont invitées à y participer.**

Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange